

Révisé SAT 1.2.1 179224

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE SAINT-LIVRES

**DELIMITATION DE L'AIRE FORESTIERE
EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES**

(DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE LEGALISATION
DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION)

ECHELLE 1:1'000

Pour approbation :

L'INSPECTEUR FORESTIER
DU 15^{ème} ARRONDISSEMENT

MORGES, LE 30.10.2000

N-A Silva

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT
DES INFRASTRUCTURES

LAUSANNE, LE 23 NOV. 2001

LE CHEF DU DEPARTEMENT

SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

DU 31 octobre AU 30 novembre 2000

Au nom de la Municipalité

LE SYNDIC

LA SECRETAIRE



CERTIFIE CONFORME
Service de l'aménagement du territoire

BUREAU D'ETUDES LUC-ETIENNE ROSSIER ING.-GEOMETRE AUBONNE

Tel. : (021) 821 12 80 / Fax : 821 12 85

Cl. n° STL336/CM

